



Comité Français d'Étude et de Développement  
de la Fertilisation Raisonnée

---

---

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU MARDI 25 MARS 2025 – 14h30-16h30**

**DIAMANT A – 14 RUE DE LA REPUBLIQUE – 92800 PUTEAUX (SALLE B)**

---

---

**Ordre du Jour :**

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration
2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 janvier 2025
3. Accueil des administrateurs élus et élection du bureau 2025
4. Fonctionnement de l'association
  - a. Site Internet
  - b. Locaux et siège social du COMIFER
5. Événements en préparation : Journée Thématique 2026
6. Calendrier des réunions du Conseil d'Administration en 2025-2026
7. Tour de table

---

En plus des 2 salariées du COMIFER (Déléguée Générale et Chargée de Mission), **18 administrateurs** participent à la réunion. Les absents ont envoyé **4 pouvoirs et une délégation de représentation**. Le quorum de 14 est donc atteint. La liste des participants est fournie en Annexe 1.

La réunion est ouverte à 14h10.

## 1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration

L'ordre du jour présenté ci-dessus est proposé au vote des administrateurs, assorti des questions diverses suivantes :

- Renouvellement du matériel informatique des salariées ;
- Modalités de règlement par carte bleue ;
- Stages étudiants pour contribuer aux travaux des GT : choix des sujets, modalités d'encadrement, possibilité de financement ;
- Prise en charge d'une mission à l'IFS au nom du COMIFER ;
- Placements financiers.

Résultat des votes (20 voix exprimées) :

<b>OUI</b>	<b>20</b>
NON	0
ABSTENTION	0

→ L'ordre du jour est approuvé avec ces cinq questions diverses.

## 2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 janvier 2025

Le procès-verbal de la réunion du 28 janvier 2025 ne fait l'objet d'aucun commentaire, hormis le signalement des coquilles suivantes à corriger en page 13 :

- Premier tableau à 5 hypothèses, en 3<sup>ème</sup> ligne, colonne 6 :
  - o remplacer « + 2,5 % »
  - o par « + 2 % »
- Deuxième tableau à 2 hypothèses, en 3<sup>ème</sup> ligne, colonne 5 :
  - o remplacer « + 5 % / + 2,5 % »
  - o par « + 5 % / + 2 % »

Résultat des votes (22 voix exprimées) :

<b>OUI</b>	<b>22</b>
NON	0
ABSTENTION	0

→ Le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'Administration est approuvé à l'unanimité.

## 3. Accueil des administrateurs élus et élection du bureau 2025

Les 9 postes à renouveler ont été pourvus par l'Assemblée Générale 2025 ce matin. Par ailleurs, 3 nouveaux Administrateurs ont été élus pour compléter les postes vacants. Les Administrateurs élus ou réélus figurent dans le tableau ci-dessous. Le Conseil d'Administration souhaite la bienvenue aux Administrateurs élus ce matin par l'Assemblée Générale et les remercie pour leur investissement et leur réengagement.

Les présidences de collège vont évoluer :

- 1<sup>er</sup> collège : Aurélia Michaud a annoncé se désengager du COMIFER ; Lionel Jordan-Meille se propose de lui succéder à la présidence de ce collège ; néanmoins, 1 poste d'Administrateur est donc à pourvoir pour la remplacer.

- 2<sup>ème</sup> collège : Rémy Duval propose aux autres membres d'assurer sa succession en tant que président, mais est prêt à prolonger si personne n'est volontaire.
- 3<sup>ème</sup> collège : Marc Lambert a annoncé son départ et Sophie Agasse se propose de lui succéder en tant qu'Administrateur ; elle propose également d'assurer la présidence du 3<sup>ème</sup> collège à la place de Jacques Fourmanoir.

<b>Administrateurs élus par l'AG 2025</b>		
<b>1<sup>er</sup> collège</b>	<b>2<sup>ème</sup> collège</b>	<b>3<sup>ème</sup> collège</b>
<b>Tiers sortant</b>		
Catherine Hénault INRAE	Francesca Degan Arvalis	Sophie Agasse Yara France
Lionel Jordan-Meille Bordeaux Sciences Agro	Êva Lacarce ITAB	Marc Hervé Anglo American
Christian Candalh MASA/DGER	Clément Fontaine Eurofins-Galys	Caroline Dizien Agrosolutions
<b>Ratification des cooptations antérieures</b>		
Nicolas Thévenin MASA/DGAL/BIB		Antoine Bonnet LHOIST
<b>Remplacement de Coraline Ravenel (FNAMS)</b>		
	Léonard Jarrige Idele	

**Le Bureau 2025 suivant est proposé au vote :**

<b>Président :</b>	Jacques Fourmanoir, UNIFA (3 <sup>ème</sup> collège)
<b>Trésorier :</b>	Rémy Duval, ITB (2 <sup>ème</sup> collège)
<b>Secrétaire :</b>	Mathilde Heurtaux, Acta (2 <sup>ème</sup> collège)
<b>Vice-Présidents :</b>	1 <sup>er</sup> collège : Lionel Jordan-Meille, Bordeaux Sciences Agro 2 <sup>ème</sup> collège : Rémy Duval, ITB 3 <sup>ème</sup> collège : Sophie Agasse, Yara France
<b>Présidents d'honneur :</b>	Christine Le Souder Pascal Denoroy Lionel Jordan-Meille

Résultat des votes (22 voix exprimées) :

<b>Membres du bureau</b>		<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Abstention</b>
Président	Jacques Fourmanoir, UNIFA	22	0	0
Trésorier	Rémy Duval, ITB	21	0	1
Secrétaire	Mathilde Heurtaux, Acta	22	0	0
<b>Vice-présidents</b>		<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Abstention</b>
1 <sup>er</sup> collège	Lionel Jordan-Meille, Bordeaux Sciences Agro	22	0	0
2 <sup>ème</sup> collège	Rémy Duval, ITB	22	0	0
3 <sup>ème</sup> collège	Sophie Agasse, Yara France	22	0	0

**→ Le Bureau susmentionné est élu à l'unanimité et avec acclamations.**

Aurélia Michaud ayant fait savoir qu'elle se retirait du COMIFER, un poste d'Administrateur est vacant au sein du 1<sup>er</sup> collège. Les membres du 1<sup>er</sup> collège sont donc invités à rechercher des candidats.

Un poste d'Administrateur est également vacant au sein du 2<sup>ème</sup> collège. La fiche de poste d'Administrateur sera envoyée à Noémie Bollecker, récemment recrutée par Chambres d'Agriculture France, en vue de son éventuelle candidature au sein du Conseil d'Administration.

Le nouveau président Jacques Fourmanoir remercie le Conseil d'Administration pour la confiance qu'il lui témoigne. Il félicite Lionel Jordan-Meille pour son engagement. Il se dit impressionné par sa capacité à maîtriser tous les sujets, mais aussi pour sa bonne humeur et sa sympathie. Il se réjouit de le voir assurer la vice-présidence du Conseil d'Administration.

Il remercie TIMAC AGRO France et l'UNIFA de l'avoir positionné auprès du COMIFER et exprime les quatre engagements suivants :

- préserver l'excellence technique, scientifique et académique du COMIFER,
- entretenir l'esprit et la force du collectif du COMIFER, par un travail partagé entre les membres et entre les collègues,
- assurer l'accessibilité à tous de toutes les connaissances produites par le COMIFER,
- respecter tous les métiers (recherche, enseignement, pouvoirs publics, laboratoires, institutions techniques, diversité des entreprises de production et de distribution...), qui malgré leurs intérêts propres sont capables de collaborer pour préparer l'avenir (souveraineté agricole et alimentaire, protection de l'industrie, autonomie azote, phosphore...).

Le président relève que le COMIFER se doit de tenir compte de quelques alertes qui ont été indiquées ce matin en Assemblée Générale sur les comptes, qui ne témoignent d'aucune anomalie, mauvais choix ou laxisme de gestion. Selon lui, la qualité des dépenses ne faisant aucun doute, c'est la sécurisation des ressources qui assurera une longue vie au COMIFER.

#### **4. Fonctionnement de l'association**

##### **a. Site Internet**

Le nouveau prestataire Brett'Com a assuré courant 2024 la migration du site Internet du COMIFER sur un serveur dédié et indépendant. Il a développé un nouveau back-office intégrant toutes les fonctionnalités principales (adhésions, inscriptions, espace adhérents, gestion du contenu, mise en ligne de documents, droits d'accès, base de données utilisateurs, etc.), sans modification apparente pour l'utilisateur.

La nouvelle page d'accueil du site devrait être prête au printemps 2025, reprenant du contenu rédactionnel existant sur le site actuel mais avec de nouveaux éléments d'architecture. Un moteur de recherche sera opérationnel dans un second temps. Celui-ci nécessitera probablement la constitution d'un petit groupe de travail dédié, pour référencer les pages et ressources. Il faudra vérifier si le moteur de recherche sera capable de trouver lui-même les mots-clés dans les documents, même sous format PDF, ou s'il faudra étiqueter chaque document.

##### **Partenariat avec Ver de Terre Production**

Depuis plusieurs éditions des Rencontres et des Journées Thématiques, le COMIFER a travaillé en partenariat avec Ver de Terre Production pour l'enregistrement et le séquençage des vidéos. Créé en 2017, Ver de Terre Production (VTP) est un organisme de formation, recherche et développement et de diffusion du savoir, dont les activités essentielles consistent en des formations et des relais vidéo. Ses cibles sont les agriculteurs. Il vise à contribuer à la transition agroécologique, notamment *via* la promotion d'une couverture des sols par des plantes vivantes le plus longtemps possible, pour maximiser la captation d'énergie solaire, construire une biodiversité fonctionnelle adaptée aux productions et reconstruire biologiquement les sols. VTP compte 94 900 abonnés, *a priori* essentiellement des agriculteurs, mais aussi des étudiants en agronomie.

Afin de diffuser plus largement les ressources du COMIFER, VTP nous a proposé un partenariat de diffusion de nos vidéos. Il est précisé que VTP travaille déjà en partenariat avec certains Instituts Techniques Agricoles et le travail semble satisfaisant.

Le contenu du contrat est à valider et en particulier les modalités de rediffusion des vidéos du COMIFER. VTP a proposé un contrat qui est à valider, contenant notamment les articles suivants :

« **ARTICLE 2 - MODALITÉS DE REDIFFUSION**

2.1. Ver de Terre Production pourra rediffuser, sans modification, l'ensemble des vidéos mises à disposition du public sur le site internet du Comifer. Une modification de la miniature de la vidéo pourra être réalisée.

*[Précision apportée : « On peut modifier la miniature de la vidéo, c'est-à-dire la vignette qui apparaît sur YouTube, pour qu'elle corresponde à notre charte graphique. Si vous souhaitez qu'on conserve la miniature originale c'est aussi possible »].*

2.3. Ver de Terre Production s'engage à mentionner l'origine des vidéos en indiquant clairement que les contenus sont issus du Comifer, et à inclure un lien vers le site internet du Comifer dans la description des vidéos. »

VDTP propose par ailleurs une prestation de captation et de montage de vidéos.

Relevé des discussions :

- Le COMIFER a intérêt à améliorer sa communication vers ce public.
- C'est un partenariat gagnant-gagnant, mais qui paie qui ?
- Comment se fait le choix des vidéos et comment assurer la diversité des sujets sans orienter les choix ?
- Les propriétaires des données/connaissances doivent pouvoir donner leur accord pour que leurs travaux soient relayés sur ce canal. La gestion des autorisations dépendra du volume de vidéos à diffuser.
- Il est signalé que les vidéos de la JT de février 2024 sur les systèmes de culture innovants sont déjà rendues publiques sur la chaîne YouTube de VTP depuis mai 2024.

En définitive, les points de vigilance suivants sont soulignés :

- Il convient de s'assurer de l'**accord préalable** des auteurs de communications.
- Les chercheurs sont susceptibles de craindre une diffusion de leurs travaux avant publication scientifique. Il convient donc également de s'assurer de **soumettre à condition et/ou à délai** (de 6 mois ?) la mise en ligne des vidéos sur la chaîne YouTube.
- Il n'est question de relayer **que les éléments déjà publics** sur le site du COMIFER. Le COMIFER doit être le premier diffuseur, et VTP seulement un relai de diffusion plus large.
- La diversité des sujets rediffusés doit être assurée **sans parti-pris**.

On pourrait proposer que le partenariat démarre à l'issue des prochaines Rencontres de 2025.

**Conclusion :**

- **Le CA propose qu'un petit groupe se charge d'examiner avec attention le contenu du contrat proposé par Ver de Terre Production. Les Administrateurs qui ont un service juridique au sein de leur structure sont invités à relire le contrat :**
  - ✓ Jacques Fourmanoir
  - ✓ Sophie Agasse
  - ✓ Catherine Hénault
  - ✓ Arvalis via Francesca Degan
  - ✓ Clément Fontaine
- **Ce groupe portera ses conclusions à la connaissance du Bureau en avril 2025.**
- **Il serait souhaitable d'acter une décision en mai prochain.**

## b. Locaux et siège social du COMIFER

Le siège social du COMIFER se situe actuellement à Puteaux dans l'immeuble du Diamant, où depuis la signature de l'avenant au bail le 01/10/2021, le COMIFER loue un bureau de 16,62 m<sup>2</sup> pour deux personnes + 6,72 m<sup>2</sup> de parties communes, soit superficie totale de 23,34 m<sup>2</sup>.

Le loyer annuel, charges incluses, s'élève à 12 k€ HT (14,1 k€ TTC)

Le bail durée en cours a été signé le 01/10/2016 pour une durée de 9 ans : il arrive donc à échéance fin septembre 2025. Il a été dénoncé par avocat et commissaire de justice auprès de la bailleresse le 17 février dernier, dans le respect du préavis de 6 mois. Le rendu des clés est prévu le 1<sup>er</sup> octobre prochain à 15h.

### **Le COMIFER doit donc maintenant trouver un nouveau bureau.**

Cette modification entraînera des formalités administratives avec obligation d'information de la préfecture, mais aussi des clients et des fournisseurs, de la nouvelle adresse du siège social.

Il conviendra ensuite de

- résilier la ligne de téléphone fixe du COMIFER par lettre recommandée avec accusé de réception ;
- modifier les coordonnées des salariées sur le site Internet, les courriers à en-tête et les factures (contact@comifer.fr et numéros de téléphone mobile) ;
- gérer le déménagement des meubles, équipements et dossiers : à cette fin, **un appel à mobilisation des forces vives est lancé** ;
- trier/jeter les archives ; **le même appel à mobilisation des forces vives est lancé**
- demander des devis pour numériser les archives à conserver ;

Il y a 3 armoires d'archives à trier au Diamant :

- ⇒ **Faire un état des lieux : identifier les documents à jeter, à garder et à numériser dès ce printemps.**
- ⇒ **Le concours de Christine Le Souder (Arvalis) pourrait être très utile : Francesca Degan la consulte à cette fin.**

- ⇒ **Le Conseil d'Administration donne par ailleurs son accord formel à la résiliation de la ligne fixe et se dit favorable à communiquer les numéros de téléphone portable de la Déléguée Générale et de la Chargée de Mission.**

## c. Renouvellement du matériel informatique

Après le 14 octobre 2025, Microsoft ne fournira plus de mises à jour logicielles gratuites à partir de Windows Update, ni d'assistance technique, ni de correctifs de sécurité pour Windows 10. Une migration de Microsoft vers Windows 11 doit donc être prévue avant cette date. Or, cette mise à jour sera difficile voire impossible sur le PC de la Déléguée Générale, dont la mémoire est déjà saturée (malgré la libération de 32 Go). A noter que tout est sauvegardé sur un serveur. Par ailleurs, sa garantie est aujourd'hui obsolète. **Il convient donc d'envisager le changement de cet ordinateur.**

Une demande de devis a été adressée à cette fin à Factoria, concernant l'achat d'un PC amortissable sur 5 ans (~ 1 500 € HT) et d'un écran (non encore devisé).

- ⇒ **Le CA valide le principe du changement d'ordinateur portable de la Déléguée Générale, en la priant de demander un deuxième devis avec les mêmes spécifications techniques, pour pouvoir choisir la meilleure offre.**

## 5. Evénements en préparation : Journée Thématique 2026

L'enquête de satisfaction réalisée à l'issue des Rencontres COMIFER-GEMAS de 2023 et l'examen des propositions de communication reçues pour les Rencontres de 2025 ont permis de faire émerger plusieurs thématiques d'intérêt portant sur les biostimulants, notamment :

- Biostimulants : un appui efficace pour améliorer la nutrition du colza en situation de stress ? (C. Le Gall, Terres Inovia)
- Amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'azote uréique par combinaison de polymères et de biostimulants (M. Benbrahim, RITTMO)
- Démonstration de l'efficacité des biostimulants en situation de stress hydrique et stress nutritionnel : indicateurs et méthodes de suivi (M. Benbrahim, RITTMO)
- Potentialités de l'utilisation d'un digestat liquide en tant que biostimulant racinaire sur laitue cultivée en système hydroponique (L. Kremer, RITTMO)
- Améliorer l'efficacité et réduire la volatilisation de l'azote des engrais minéraux, biostimulants et micro-organismes comme appui à la fertilisation associée (M. Steffen, Fertiberia)

Ainsi, le comité d'organisation suggère au Conseil d'Administration de retenir le thème suivant pour la prochaine JT de 2026 : « **Fertilisation et Biostimulants** ».

Le Conseil d'Administration rappelle que le sujet des biostimulants a souvent été mentionné dans les idées de thématiques à traiter, pas en première position mais de façon récurrente. Aucun groupe thématique du COMIFER ne travaillant sur les biostimulants, il faudrait monter un comité d'organisation ad hoc. Mohammed Benbrahim (RITTMO) s'était porté volontaire pour animer ou participer à un tel groupe de travail.

- ⇒ **Jacques Fourmanoir va appeler Mohammed Benbrahim pour sonder son avis.**
- ⇒ **Associer l'ABBA (association biocontrôle et biostimulation pour l'agroécologie), l'AFAÏA et l'UNIFA, qui travaillent tous sur le sujet de la biostimulation.**
- ⇒ **Ne pas omettre les aspects règlementaires.**

Il est suggéré qu'il pourrait être opportun de profiter d'une telle journée pour proposer aux organismes qui délèguent des intervenants et/ou des participants de devenir membres associés du COMIFER.

## 6. Calendrier des réunions du Conseil d'Administration en 2025-2026

Plusieurs dates sont proposées respectivement pour la réunion du Conseil d'Administration de septembre 2025 et pour celle de janvier 2026.

Au vu des sondages de disponibilité des administrateurs réalisé en séance, les dates retenues pour les prochaines réunions du Conseil d'Administration sont les suivantes :

- Septembre 2025 :
  - ⇒ **Mardi 30 septembre 2025 de 9h30 à 12h en visioconférence**
- Janvier 2026 :
  - ⇒ **Mardi 27 janvier 2026 de 9h30 à 12h en visioconférence**
- Mars 2026, après l'Assemblée Générale du matin.
  - ⇒ **Mardi 24 mars 2026 après-midi en présentiel (lieu à définir)**

## 7. Divers : Règlement par carte bancaire sur le site Internet

La Déléguée Générale informe le Conseil d'Administration qu'en 2024, 28 % des adhésions annuelles et 47 % des inscriptions à la JT PRO du 5 décembre 2024 ont été réglées en ligne par Carte Bleue. En janvier 2025, 21 des 163 participants (soit 13 %) n'ont toujours pas réglé leur participation correspondant à une créance de 1 745 €. Les relances sont très chronophages pour la Déléguée Générale et le cabinet comptable LIA. C'est pourquoi la Déléguée Générale s'enquiert de la possibilité de passer à un règlement à 100 % par CB pour les adhésions et/ou les inscriptions aux événements.

Le Conseil d'Administration réagit en constatant que ni la fonction publique, tant d'Etat que territoriale, ni la plupart des organismes privés, ne pourront effectuer des règlements par carte bleue. Leurs procédures de règlement imposent en effet un bon de commande et un paiement par virement.

L'éventuelle faisabilité d'intégrer l'adhésion de chercheurs d'INRAE et de salariés d'établissements d'enseignement agricole dans la convention annuelle du MASA est questionnée. Cela pourra être discuté lors de l'établissement de la convention annuelle, mais il faudrait que la liste des adhérents soit nominative. On note néanmoins que ces adhérents relèvent de la DGER alors que la convention est établie par la DGPE, ce qui impose une vérification.

⇒ **Le Conseil d'Administration n'est pas favorable au fait d'imposer le règlement des adhésions et inscriptions par carte bancaire.**

## 8. Divers : Financement de stage commandité au sein des GT

Lors de sa réunion du 28 janvier 2025, le Conseil d'Administration a validé le principe de la prise en charge partielle de stagiaires pour contribuer aux travaux menés au sein des groupes thématiques du COMIFER, et les accélérer. Il s'agit maintenant d'en valider les modalités d'organisation et de prise en charge, notamment financière.

Le coût d'un stage environné de 6 mois est de l'ordre de 6 000 €. Il est possible de le faire cofinancer par un autre organisme, tel qu'une école ou un institut technique, notamment via un projet. Le GEMAS n'est pas opposé à cofinancer un stage avec le COMIFER, sous réserve que ses résultats servent à ses adhérents.

⇒ **Le but est que le résultat serve au collectif.**

L'hébergement du stagiaire se ferait dans une seule structure, mais **l'encadrement devrait être assuré par un consortium, un sous-groupe issu du groupe de travail du COMIFER**. Un tel stage devrait nécessairement **donner lieu à une publication**, par exemple lors d'un événement du COMIFER.

La question d'y dédier un budget annuel spécifique est posée. Le Conseil d'Administration valide la possibilité d'une prise en charge intégrale du coût environné d'un stage de 3 mois, ou de la moitié du coût environné d'un stage de 6 mois., ce qui correspond à environ 3 k€ chaque année.

⇒ **Le Conseil d'Administration est favorable au financement de stages par le COMIFER, à concurrence maximale de 3 000 €/an. Ce montant sera indiqué dans la convention annuelle.**  
⇒ **Faire savoir aux animateurs des groupes qu'ils ont la possibilité de demander au COMIFER le (co)financement d'un stage à hauteur maximale de 3 000 €/an.**  
⇒ **Prévoir une séance spécifique du CA pour auditionner les sujets de stage proposés par chacun des 5 groupes thématiques du COMIFER l'après-midi du 30/09/2025.**

## 9. Divers : Prise en charge d'une mission à l'IFS au nom du COMIFER

Lionel Jordan-Meille souhaite adhérer à l'IFS et participer à son congrès annuel en 2025 au nom du COMIFER. La prise en charge par le COMIFER de son adhésion annuelle (£100 soit environ 120 €) et de son inscription au congrès 2025 à Cambridge ((£390 soit environ 500 €) est donc sollicitée.

⇒ **Le Conseil d'Administration est favorable à la prise en charge financière par le COMIFER de l'adhésion annuelle 2025 de Lionel Jordan-Meille à IFS et de son inscription au congrès 2025.**

## 10. Divers : Placements financiers du COMIFER

Le Bureau informe le Conseil d'Administration des réflexions en cours en son sein concernant les placements financiers du COMIFER. Les placements prévus en 2023 n'ayant pas été réalisés par Chimie Promotion, de nouveaux placements financiers sont à l'étude, en vue de mieux valoriser sa trésorerie (de l'ordre de 120 k€). On privilégiera des produits à capital garanti. Deux prestataires ont été consultés et leurs propositions seront étudiées par le Bureau.

La séance est levée à 16h24.

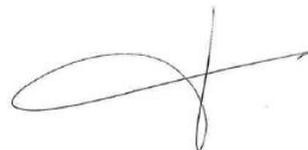
**Prochaine réunion : 30 septembre 2025 à 9h30, en visioconférence.**

La secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Heurtaux', with a long horizontal stroke extending to the left.

Mathilde Heurtaux

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Fourmanoir', with a large loop on the left and a horizontal stroke extending to the right.

Jacques Fourmanoir

### ANNEXE 1 : Liste de présence

Collège	Nom	Prénom	Organisme, Société	Présent	Excusé	Pouvoir	Pouvoir à
3	AGASSE	Sophie	YARA	1			
2			Chambres d'Agri. France		1		
3	BONNET	Antoine	Lhoist Europe du Sud		1	1	S. Agasse
2	BOURDAIN	Marie-Agnès	AUREA		1		
1	CANDALH	Christian	MASA/DGER/Ens. Agri.		1	1	L. Jordan-Meille
3	DAVID	Julien	EMC2	1			
2	DEGAN	Francesca	ARVALIS	1			
3	DIZIEN	Caroline	AGROSOLUTIONS	1			
2	DUVAL	Rémy	ITB	1			
2	FONTAINE	Clément	EUROFINS Galys	1			
3	FOURMANOIR	Jacques	UNIFA	1			
1	HENAUT	Catherine	INRAE	1			
3	HERVE	Marc	Anglo American	1			
2	HEURTAUX	Mathilde	ACTA	1			
2	JARRIGE	Léonard	Idele	1			
1	JOHNSON	Margaret	EPLEFPA du Bas-Rhin	1			
1	JORDAN-MEILLE	Lionel	Bordeaux Sciences Agro	1			
2	LACARCE	Éva	ITAB		1	1	M. Heurtaux
1	LE ROUX	Caroline	LDAR	1			
3	MARQUET	Nicolas	UPJ				
1	MICHAUD	Aurélia	INRAE		1		
3	MONPROFIT	Cédric	K+S KALI		1	1	J. David
1	PAILLETTE PICARD	Edouard Louise	MASA/DGPE/BESEC	1	1		Représenté par L. Picard
2	SERVAIN	François	GEMAS	1			
1	THEVENIN	Nicolas	MASA/DGAL/BIB				
1	VASSAL	Nathalie	VetAgro Sup	1			
3	ZIHLMANN	Jean-François	MEAC	1			
<b>TOTAL ADMINISTRATEURS</b>				<b>18</b>		<b>4</b>	
	DIEDHIOU	Khady	COMIFER & RMT	1			Sans voix
	DROISIER	Sophie	COMIFER	1			Sans voix